

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 15 (1907)
Heft: 1

Artikel: Les origines de l'église paroissiale d'Yverdon
Autor: Reymond, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-15295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE D'YVERDON

Dans sa consciencieuse et bien documentée *Histoire d'Yverdon*, M. Crottet a recherché les origines de l'église paroissiale de Notre-Dame, et il est arrivé à des conclusions que l'on peut résumer comme suit :

1^o Après la destruction de la ville romaine, un ermite s'établit sur les ruines du *castrum*¹.

2^o Une nouvelle ville se groupa autour de cet ermitage, et celui-ci ne suffisant plus aux besoins du culte, une chapelle fut élevée en Grava, chapelle que Vodelgise donna en 885 à l'évêque de Lausanne².

3^o Enfin, la population d'Yverdon ayant continué à s'accroître, cette chapelle fut elle-même remplacée par l'église Notre-Dame³.

Cette thèse est intéressante. Néanmoins, malgré le respect que nous éprouvons pour le travail de M. Crottet, nous ne pouvons pas nous y rallier.

* * *

Et d'abord, le chaînon intermédiaire entre l'ermitage primitif et l'église Notre-Dame fait défaut. Aucun texte ne parle d'une chapelle en Grava.

Qu'autrefois, le territoire de Grava se soit étendu beaucoup plus au nord, de manière à embrasser l'emplacement du cimetière et même le Maréchat, cela même est très contestable. M. Crottet n'y arrive qu'en affirmant l'existence d'une chapelle de Grava, au lieu où fut l'église Notre-Dame.

¹ Page 31.

² Pages 32 et 34. Voir aussi page 287.

³ Pages 35 et 37.

A la vérité, il cite une reconnaissance de 1498 qu'il estime décisive¹ et cet acte parle bien d'une terre qui est située en Grava rière et outre l'église Notre-Dame. Mais qu'on l'observe avec attention, dans la citation même de M. Crottet : cette terre se trouve en réalité au midi des Bains², donc bien au delà de l'église. Cette même terre est mentionnée d'ailleurs en 1395 comme se trouvant *Vers les Bens*³. En 1572, nous trouvons encore l'expression *Vers les Bains*, au lieu dit *en Gravaz*⁴, et une autre reconnaissance de la même année parle d'une ruelle (sentier) qui mène du cimetière au pré de Grava dans la direction du couchant⁵. Grava est le marais ou pré situé au midi du *castrum*, au midi du cimetière, mais rien ne montre qu'il ait compris celui-ci.

Là d'ailleurs n'est pas l'important.

Le document dans lequel M. Crottet voit l'existence d'une chapelle en Grava a été mal lu. Il comporte deux actes qui ont été copiés par Cuno d'Estavayer au folio 29 du Cartulaire de Lausanne⁶. Le premier de ces actes porte que, le 15 février 885, l'empereur Charles-le-Gros donna au seigneur Vodelgise des biens de la couronne à Champagne, à Fiez, à Corcelles, à Clendy, à Epauthères, à Suchy et à Grava⁷, lesquels biens consistaient en une chapelle et six manses de soixante jachères. Le second acte dit que, le 21 décembre 888, l'évêque de Lausanne Jérôme se trouvant

¹ Page 33.

² « In grava retro et ultra ecclesiam beatæ Mariæ virginis. terrale aquæ balneorum ex borea. ».

³ Rec. du prieuré de Lutry, chapitre de Jean Pilicier, A. C. V.

⁴ Rec. Darbonnier, A. C. V., t. II, p. 421.

⁵ Id. II, 68.

⁶ M. D. R. VI, p. 132 à 134.

⁷ Signalons en passant que Conon d'Estavayer n'a pas dû avoir en mains les originaux mêmes des actes mais des copies en marge desquelles un scribe avait ajouté aux noms primitifs *Clingerio*, *Solpiaco*, *Gravato*, les désignations plus modernes de *Clendy*, *Suzchie*, *Grava*. Par distraction, le secrétaire du prévôt a reproduit les deux orthographes du même nom, croyant qu'il s'agissait de localités différentes.

à Champagne, le dit Vodelgise lui fit donation des mêmes biens qu'il avait reçus de la munificence impériale, et qui dépendaient de l'*ager* de Champagne, biens situés dans la dite *villa* de Champagne, à Fiez, à Corcelles, à Clendy, à Epauthères, à Suchy et à Grava, et consistant en une chapelle et six manses de soixante jachères¹.

A lire attentivement ces deux textes, ils indiquent simplement l'existence à Champagne d'une grande propriété (*ager*) sur laquelle était construite une chapelle à laquelle étaient annexés six domaines dont elle tirait son revenu. Ces domaines sont disséminés dans les localités sus-indiquées, et leur étendue est d'environ 15 hectares chacun. Pour ce qui concerne Grava, nous ne nous trouvons en présence que d'une parcelle du territoire de ce nom.

Ce domaine est le patrimoine normal d'une chapelle de l'époque carolingienne, ainsi qu'on en peut juger par les exemples que donne Imbart de la Tour dans ses *Paroisses rurales*², et la chapelle dont il est question est certainement au centre de l'*ager*, à Champagne. Nous nous trouvons ici en présence d'un exemple de trafic des biens ecclésiastiques fréquent à l'époque, et la paroisse rurale dont nous venons de voir les origines jettera au douzième siècle un certain lustre avec le prêtre Ulric de Champagne, très souvent cité dans nos chartes, pour décliner peu après. L'église de la Vierge Marie de Champagne est encore paroissiale en 1285. Au siècle suivant, elle descend à l'état de filiale de l'église d'Onnens.

Pour en revenir à Yverdon, si M. Crottet a cru que la chapelle en question se trouvait en Grava et non à Champagne, c'est simplement par suite d'une faute de lecture très aisée à constater. Le texte disait : « On a donné à Champagne, Fiez, Suchy, Clendy, Corcelles, Epauthères et

¹ Gingins évalue la jachère à 25 ares 28 centiares, M. D. R. t. VI, p. XXXVI.

² P. 142 et suiv.

Grava une chapelle et six manses. » L'écrivain n'a retenu que la dernière partie de la phrase, et il n'a appliqué la chapelle qu'à la localité qui précédait immédiatement, au lieu de considérer l'ensemble.

Mais erreur ne fait pas compte. Le document ne dit pas qu'il y ait eu une chapelle en Grava, et comme cet édifice n'est mentionné nulle part ailleurs, il faut en faire complètement abstraction.

* * *

Par contre l'ermitage établi auprès de l'église Notre-Dame est incontestable. On le trouve mentionné à partir de l'an 1388. Il comprenait une maisonnette et un jardin, touchant au cimetière de Notre-Dame à orient, et situé en face du portail de l'église paroissiale. Il était habité par les reclus Cuenot en 1388, Jean en 1434, Antoine en 1456, Jean Oddet en 1468 et 1481, François Cotunet en 1490¹. L'ermite vivait du produit d'aumônes et de quêtes en ville. Ces quêtes servaient non seulement à son entretien, mais aussi à la réparation de l'église Notre-Dame à laquelle il était habituellement employé. Si les collectes étaient insuffisantes, le conseil de la ville ajoutait le complément. Après la Réforme, les autorités firent démolir la maison de l'ermite en 1560, et en 1572 l'emplacement était transformé en jardin potager dont le maître d'école avait la jouissance.²

Qu'est-ce que cet ermitage?

Pour répondre à cette question, il faut observer qu'il existe deux catégories d'ermitages très distinctes.

Les uns remontent aux premiers temps du christianisme. Ils ont déterminé la fondation de couvents, et quelquefois ensuite de villes. Tels ceux de Romainmôtier, Saint-Maurice, Einsiedeln, Saint-Gall, Saint-Claude. Parfois la ville ne

¹ Crottet p. 80 et 31.

² Rec. Darbonier I 553.

s'est pas formée, quelquefois même le couvent n'a pu subsister. Mais nous ne connaissons aucun exemple d'un ermitage qui se soit perpétué tel quel à travers les siècles, alors qu'une ville se formait autour de lui. Si l'ermitage a eu assez de force pour grouper autour de lui une population laïque, à plus forte raison a-t-il pu maintenir groupés des clercs. Or, ce n'est pas le cas à Yverdon.

Le reclusage de cette ville appartient sûrement à la seconde catégorie. C'est un produit de la piété du bas moyen âge. Des femmes ou des hommes pieux, qui tenaient à la vie religieuse, mais voulaient vivre isolés, se créaient ainsi un asile, tantôt auprès d'une église comme à Yverdon et à Avenches, tantôt près d'un pont comme à Orbe et dans maintes villes de France, tantôt encore plus à l'écart — aussi près d'un pont — comme les reclus de la Vuachère et de Vidy à Lausanne. Ces religieux ne sont pas entièrement séparés du monde. Nous voyons le reclus d'Yverdon aller et venir. Celui de la Vuachère en 1232 est prêtre et signe un acte public¹. Dans les pays catholiques on voit encore de temps à autre s'ouvrir de nouveaux ermitages. Il y a quelques mois, nous en vîmes un qui venait d'être édifié par un ancien officier de marine italien, près de Varzo, au sortir du Simplon.

L'ermitage d'Orbe ne fut fondé, d'après de Gingins, qu'au commencement du quinzième siècle. Celui d'Yverdon apparaît à une date un peu antérieure, en 1388. Rien ne montre qu'il soit beaucoup plus ancien. En tout cas, il ne remonte pas aux temps primitifs. Loin de précéder la création d'une paroisse, le reclusage d'Yverdon s'appuyait sur l'église paroissiale que le reclus ornait avec amour.

* * *

¹ Cart. laus. 584.

La ville d'Yverdon ne doit donc pas son origine à un ermite, et ce n'est pas son église qui est mentionnée dans les actes de 885 et 888. Il y a une origine plus simple et plus naturelle à donner à l'église Notre-Dame. L'édifice religieux n'a pas précédé la ville. Il est la conséquence des besoins religieux des habitants d'Yverdon.

M. Crottet a le premier signalé l'existence d'un bourg chrétien primitif sur l'emplacement du *castrum* romain violemment détruit par les Barbares au cinquième ou au sixième siècle. Les fouilles dirigées par M. l'archéologue Næf ont établi que dans le *castrum* même la religion chrétienne était pratiquée, puisque l'on y a retrouvé deux vases portant le monogramme du Christ, et que le chrisme a été gravé sur une pierre.

Retenons dès maintenant ceci : qu'au moment de la destruction du *castrum* le christianisme était la religion officielle de l'empire, et qu'une partie tout au moins des habitants de cette localité étaient chrétiens. Et avant d'aller plus loin, il importe de se rendre exactement compte de ce que furent les invasions barbares.

On croit assez volontiers qu'au moment de ces invasions, notre pays fut transformé en désert. Cette opinion ne nous paraît pas fondée. Les Barbares procédèrent de deux manières. Ou bien ils se fixèrent dans notre pays, ou bien ils ne firent que passer à la manière d'une bourrasque. Dans le premier cas, loin de détruire, ils partagèrent le sol avec les indigènes. Dans le second, ils firent à la vérité des dégâts considérables, mais les habitants qui s'étaient enfuis à leur approche revinrent lorsque l'ouragan eut passé. On en a la certitude pour Lausanne et pour Avenches, et il n'y a pas de raison de croire qu'il en fut autrement pour Yverdon.

Il n'est donc pas du tout certain que la disparition du *castrum Ebrodunense* ait fait disparaître cette localité. Elle n'a pas repris son importance première, et la cavalerie

romaine n'y campa plus. Mais l'emplacement, au débouché de deux rivières dans le lac, au carrefour de plusieurs routes, avait une trop grande valeur pour qu'un nouveau *vicus* ne se soit pas rapidement élevé. Et le fait qu'avant l'an mille Yverdon était le chef-lieu d'un *pagus*¹ et donnait son nom au lac, fait supposer qu'il y avait déjà un certain temps qu'elle était redevenue la principale de la région.

Nous pouvons en tirer cette conclusion : que le *vicus* qui s'éleva sur les ruines du *castrum* en partie chrétien le fut aussi, et que les habitants édifièrent tout naturellement au milieu d'eux une chapelle. Voilà l'origine de l'église paroissiale de Notre-Dame.

Cela est d'autant plus certain que le centre religieux du premier bourg chrétien d'Yverdon se trouve dans l'enceinte même du *castrum*, à son extrémité nord-ouest. Nous savons que le *castrum* était baigné à l'ouest par l'eau du Buron. Or, c'est précisément là que se trouvait l'église. Celle-ci était séparée de la rivière par un pré et la route, et une reconnaissance de 1572² parle d'un verger qui est au midi du portail de Notre-Dame et du *mur des Sarrazins*. Cette muraille des « Sarrazins » est, à n'en pas douter, ce qui restait encore il y a trois cents ans des murs du *castrum* et pas plus que le mur des Sarrazins d'Avenches et d'ailleurs elle n'a de rapports avec les sectateurs de l'islam.

(A suivre)

M. REYMOND.

¹ En 973, cart. laus., p. 5 et 130.

² Grosse Darbonnier I, 429.

